

Chapitre 1 - L'Union européenne, territoire de référence et d'appartenance

→ Quelles sont les caractéristiques de l'Union européenne ? Quelle est la position de la France dans l'UE ?

Un territoire de référence

- un ensemble de 28 États européens (*en comptant le Royaume-Uni*)
- un vaste marché commun = libre circulation des marchandises, des services et des capitaux
- un espace de libre circulation des personnes : espace Schengen (22 États membres + 4 États associés)
- un espace dans lequel on partage la même monnaie (l'euro) : la zone euro (19 États membres)

Un sentiment d'appartenance

- la citoyenneté européenne : droits politiques et sociaux pour tous les citoyens de l'UE
- des valeurs communes : droits de l'Homme, démocratie, libertés individuelles, tolérance...
- des programmes d'adhésion : Erasmus (mobilités des étudiants), PAC (politique agricole commune)...
- des politiques de cohésion : **FEDER**, FSE => réduire les inégalités territoriales

Les limites du modèle européen

- des inégalités territoriales : régions intégrées à la mondialisation (grandes aires urbaines, mégapole européenne) VS régions rurales ou isolées (Guyane)
- un rejet du modèle européen : Brexit (2016), retrait de la candidature islandaise (2015)...

La place de la France dans l'UE

- un des 6 pays fondateurs de l'UE (Traité de Rome, 1957)
- un fort investissement dans le fonctionnement de l'UE : Parlement européen à Strasbourg, Erasmus+...
- des liens économiques forts avec l'UE: 3e puissance économique européenne, marché commun...
- une intégration européenne positive pour l'agriculture (PAC) et l'industrie (Airbus)
- le bénéfice des politiques régionales de cohésion de l'UE (**FEDER**) pour les régions françaises en difficulté
- une situation géographique privilégiée : position carrefour en Europe de l'Ouest, infrastructures de communication (TGV, autoroutes), axe maritime majeur (*Northern Range*), dynamisme des régions transfrontalières (**Eurorégions**).

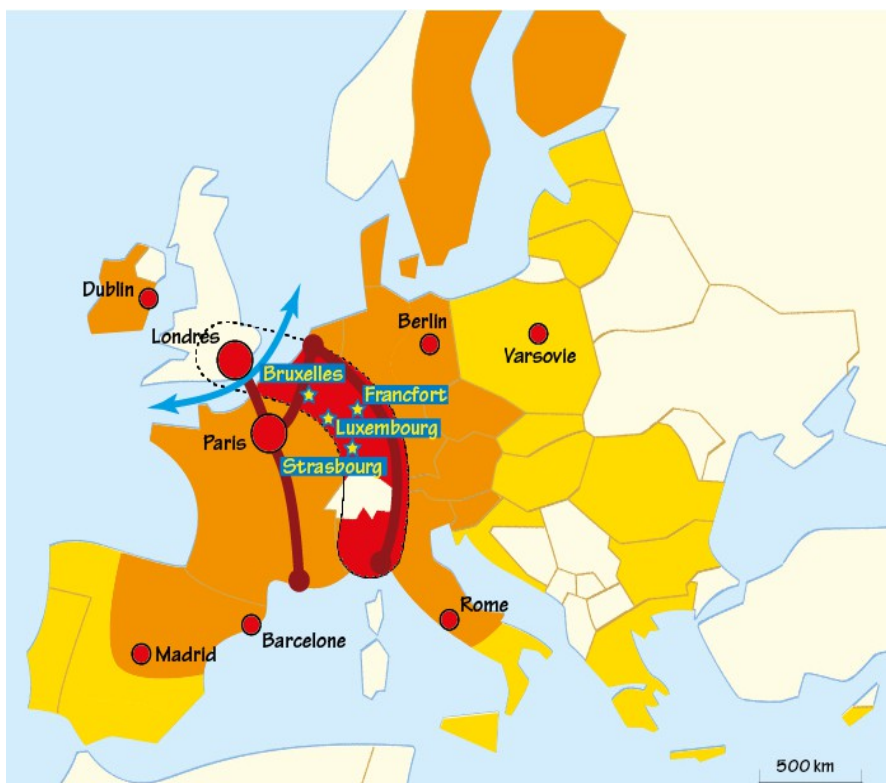
Eurorégions : espace frontalier dans lequel les collectivités territoriales de pays voisins tendent à coopérer ensemble.

FEDER (*Fonds Européen de Développement Régional*) : organisme de l'UE qui finance des aménagements et des projets de développement pour corriger les inégalités entre les territoires.

Politiques de cohésion : politique économique et sociale dont l'objectif est de réduire les inégalités de développement entre les régions.





L'organisation du territoire de l'Union européenne





1. Le centre de l'UE

-  Mégapole européenne
-  Métropoles mondiales
-  Autres métropoles
-  Sièges des institutions de l'UE

2. Les périphéries de l'UE

-  Périphéries dynamiques intégrées
-  Périphéries en cours d'intégration, les plus aidées par l'UE

3. Les axes de communication

-  Axes terrestres majeurs
-  Axe maritime mondial

Source carte : Hatier, 2016